

OFFRE D'EMPLOI

POSTE DE CONSEILLÈRE OU CONSEILLER SYNDICAL — SERVICE AUX MEMBRES

— ALLIANCE
DES PROFESSEURES
ET PROFESSEURS
DE MONTREAL —



DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

L'Alliance des professeures et professeurs de Montréal est le syndicat qui regroupe les quelque 9 300 enseignantes et enseignants de la Commission scolaire de Montréal ainsi que du personnel de l'École Peter Hall et du Centre Académique Fournier.

Joignez-vous à une équipe de professionnels dynamiques dédiés à la défense des droits des enseignants. L'Alliance des professeures et professeurs de Montréal sollicite des candidatures afin de **pourvoir 1 poste permanent à temps plein** à titre de conseillère ou conseiller syndical pour le service aux membres.

- Date d'entrée en fonction : Dès que possible
- Type de poste : poste permanent à temps plein (32,5 heures/semaine). Horaire flexible pour une meilleure conciliation travail famille.
- Salaire annuel : de 66 437 \$ à 106 959 \$ selon expérience
- Avantages sociaux : Gamme d'avantages sociaux compétitifs (assurance collective, régime de retraite RREGOP, congés sociaux, vacances)
- Télétravail possible

DESCRIPTION

La conseillère ou le conseiller travaille sur ses propres dossiers au sein d'une équipe de 9 conseillères et conseillers et de 4 secrétaires. Elle ou il soutient les membres de l'Alliance et apporte son expertise aux membres du Conseil d'administration.

A. FONCTIONS

1. Appliquer, interpréter et analyser les conventions collectives, lois et règlements relatifs à l'éducation applicables dans les commissions scolaires ainsi qu'aux écoles privées Peter Hall et Centre Académique Fournier ;
2. Concevoir et rédiger des documents s'adressant aux membres ;
3. Conseiller les membres et les instances ;
4. Agir comme personne-ressource en ce qui a trait aux interventions dans les établissements et auprès de l'employeur ;
5. Participer à des sessions et animer des comités syndicaux ou paritaires ;
6. Animer auprès des membres des formations sur l'interprétation de la convention collective ;
7. Rédiger les griefs ;
8. Coordonner ses dossiers devant les tribunaux compétents (la plaidoirie étant exécutée par une ressource externe) ;
9. Représenter l'organisation dans les dossiers sous sa responsabilité.

B. QUALIFICATIONS REQUISES

1. Formation universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée ou toute combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente ;
2. Expérience de travail : minimum de cinq années dans des fonctions compatibles ;
3. Maîtrise du français oral et écrit ;
4. Connaissance du milieu syndical ;
5. Connaissance des conventions collectives du secteur de l'éducation (un atout).

C. PROFIL RECHERCHÉ

1. Capacité d'analyse, esprit de synthèse et aptitudes pour le travail en équipe ;
2. Avoir le sens de l'initiative et être autonome ;
3. Faire preuve de polyvalence et être en mesure d'effectuer plusieurs tâches en simultané ;
4. Démontrer une attitude positive ;
5. Faire preuve d'un grand sens de la confidentialité.

Les personnes intéressées doivent transmettre leur candidature **avant 16 h le lundi 17 janvier 2022** à la direction par courriel à recrutement@alliancedesprofs.qc.ca

Votre curriculum vitae doit démontrer clairement que vous possédez les exigences demandées pour que votre candidature soit prise en considération. Prière de joindre votre lettre de présentation et votre curriculum vitae dans un seul fichier. Seules les personnes retenues recevront une réponse.

